RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00406
Numéro SIREN : 341 908 903
Nom ou dénomination : ABC AGENCEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003527

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE DU VERCORS 42000 SAINT ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34190890300014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092021 Net 3	N-1 30092020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 980	AG	13 980		155
	Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI		1 524	1 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	109 093	AS	104 423	4 669	8 878
	Autres immobilisations corporelles	AT	317 249	AU	240 851	76 398	65 805
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT					
	Autres participations	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	1 500	BI		1 500	1 500
	TOTAL (II)	BJ	443 346	BK	359 254	84 092	77 862
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	124 674	BM		124 674	105 829
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			7 200
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 255 423	BY		1 255 423	2 619 846
	Autres créances (3)	BZ	73 456	CA		73 456	123 741
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	670 563	CG		670 563	568 348
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 894	CI		6 894	13 123
	TOTAL (III)	CJ	2 131 010	CK		2 131 010	3 438 087
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 574 356	IA	359 254	2 215 101	3 515 948

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 500 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE
003527 19 AVR. 2022
07 B 606

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	268 838	267 868
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	435 960	194 970
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	792 799	550 838
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 087	20 456
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	197 369	1 808 532
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 097 377	1 001 769
	Dettes fiscales et sociales	DY	105 282	106 910
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 187	27 443
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 422 303	2 965 110
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 215 101	3 515 948

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 422 302	2 963 646
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluations des produits et en cours	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	x
Honoraires des commissaires aux comptes	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 215 101.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 773 705.73 Euros et dégageant un bénéfice de 435 960.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice est marqué par un niveau de chiffre d'affaires en diminution, compensé par une excellente marge brute, ce qui nous conduit à un très bon résultat.

Nos investissements ont été limités et nous n'avons pas emprunté sur la période. Notre endettement bancaire est désormais négligeable.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas d'évènement particulier à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous ne fournissons pas cette information, qui conduirait à communiquer directement la rémunération des personnes concernées.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales, dont nous sommes.

Notre option a été exercée pour la première fois en 2004 puis mise à jour par avenant du 10/10/2017.

Les principes de cette convention sont les suivants:

- Réallocation : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique. De même, si un déficit est constaté, la filiale comptabilise un impôt négatif correspondant à l'économie d'IS qu'elle procure au groupe. Elle devient alors titulaire d'une créance sur le groupe.
- Au titre de cet exercice notre société a transféré un IS de 163 384 € à SPR
- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions réalisées par notre société avec les parties liées étant conclues à de conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 504		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	109 093		
Installations générales agencements aménagements divers	217 696		25 500
Matériel de transport	73 203		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	850		
TOTAL	400 842		25 500
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		
TOTAL	1 500		
TOTAL GENERAL	417 846		25 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 504	15 504
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			109 093	109 093
Installations générales agencements aménagements divers			243 196	243 196
Matériel de transport			73 203	73 203
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			850	850
TOTAL			426 342	426 342
Prêts, autres immobilisations financières			1 500	1 500
TOTAL			1 500	1 500
TOTAL GENERAL			443 346	443 346

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 825	155		13 980
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	100 215	4 208		104 423
Installations générales agencements aménagements divers	165 169	8 328		173 497
Matériel de transport	59 925	6 579		66 504
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	850			850
TOTAL	326 159	19 115		345 274
TOTAL GENERAL	339 984	19 270		359 254

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	155				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 208				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 328				
Matériel de transport	6 579				
TOTAL	19 115				
TOTAL GENERAL	19 270				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 500		1 500
Autres créances clients	1 255 423	1 255 423	
Personnel et comptes rattachés	320	320	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51	51	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 926	45 926	
Divers état et autres collectivités publiques	333	333	
Débiteurs divers	26 826	26 826	
Charges constatées d'avance	6 894	6 894	
TOTAL	1 337 273	1 335 773	1 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	623	623		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 463	1 463		
Emprunts et dettes financières divers	21 013	21 013		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 097 377	1 097 377		
Personnel et comptes rattachés	51 390	51 390		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 243	36 243		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 449	15 449		
Autres impôts taxes et assimilés	2 200	2 200		
Groupe et associés	176 356	176 356		
Autres dettes	20 187	20 187		
TOTAL	1 422 302	1 422 302		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 398			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	80. 0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS RECU EN APPORT			1 524	1 524	
Total			1 524	1 524	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les chaniers non terminés sont présentés en factures à établir et évalués au coût de production, marge incluse, selon leur avancement.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	703 817
Autres créances	26 732
Total	730 549

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	623
Emprunts et dettes financières diverses	12 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	296 386
Dettes fiscales et sociales	52 818
Autres dettes	20 187
Total	382 986

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 894
Total	6 894

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	8
Total	12

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 600 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 600 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : neant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		30 000
Autres engagements donnés :		5 775
CREDIT BAIL REDEVANCES RESTANT A PAYER	5 025	
CREDIT BAIL VALEURS DE RACHAT	750	
Total (1)		35 775

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			75 000		75 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			49 088		49 088
- dotations de l'exercice			10 710		10 710
Total			59 798		59 798
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			55 417		55 417
- exercice			15 094		15 094
Total			70 511		70 511
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			5 025		5 025
Total			5 025		5 025
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			750		750
Total			750		750
Montant en charge sur l'exercice			15 094		15 094

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant porté à titre indicatif pour 30 000 € est une actualisation de l'évaluation faite par SMA VIE de 25 329 € au 30/09/2018 .

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ROMPUS	112	
Total	112	
Charges exceptionnelles		
- ROMPUS	6	
Total	6	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
SOCIAL	3 894
FORMATION	1 222
REFACTURATION FRAIS AUX OCCUPANTS DU SITE	17 603
Total	22 719

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- CONTROLE URSSAF	179	
Total	179	
Produits		
- AVOIR FOURNISSEUR	3 640	
Total	3 640	

Il s'agit d'éléments exceptionnels, comptabilisés comme tels.

Le 21/12/2021
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT

ABC AGENCEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 13 rue du Vercors, 42000 ST ETIENNE
341 908 903 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 MARS 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à la somme de 435 960,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	435 960,45 euros
A titre de dividendes Soit 435 euros par action	435 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves".	960,45 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er avril 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à la somme de 435 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2020			194 000 €
30/09/2019			394 000 €
30/09/2018			360 000 €

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président
Monsieur Frédéric ROMEYER

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ABC AGENCEMENTS

Forme juridique : SAS

Numéro unique d'identification - (Siren) : 341 908 903 RCS ST ETIENNE

Représentée par :

Nom : ROMEYER Prénom : FREDERIC

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30.09.2021

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature